# LA REVUE DE L'ECRAN

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

Paraissant tous les Samedis — Prix : 2 fr. 50 — 602 A — 5 Juin 1943


**Fernand MERIC**

vous annonce la sortie à MARSEILLE, à partir du

**16 JUIN 1943**

au Tandem **PATHÉ-REX**

de la Production FRANCINEX

# LE VOYAGEUR DE LA TOUSSAINT

d'après le roman de **GEORGES SIMENON** — Mise en scène de **LOUIS DAQUIN**

avec

## ASSIA NORIS

**JEAN DESAILLY - GUILLAUME DE SAX**

**GABRIELLE DORZIAT - SIMONE VALERE**

**JULES BERRY - ROGER KARL**

PRODUCTION

# FRANCINEX

A MESSIEURS LES EXPLOITANTS

3

*il est rappelé que c'est :*

MARSEILLE **MIDI Cinéma Location** TOULOUSE

*qui possède actuellement la meilleure et la plus complète des Sélections.*

• •

Une déesse blanche
Reine de la Jungle
... c'est

**ALERTE AUX BLANCS**

La dague des conspirateurs autour d'un berceau...
... c'est

**L'ENFANT du MEURTRE**

Un mélo puissant,
une œuvre française
... c'est

**DETTE D'HONNEUR**

Duel !
Amour !
Fantaisie !
... c'est

**CHEVALIER NOIR**

et

!!!
c'est...

**LA COURONNE DE FER**

*la suite au prochain numéro.*

(Voir les numéros 598 et 600 A).



# LA REVUE DE L'ECRAN

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

16me ANNÉE - N° 602 A — TOUS LES SAMEDIS — 5 Juin 1943


# COURRIER

Au moment où j'écris, l'événement qui fait parler la corporation marseillaise est le changement d'attribution du Capitole. Changement d'attribution qui enlève à l'exploitation une de ses principales salles de grande exclusivité. En soi la chose n'a pas d'allure catastrophique, on s'est bien passé du Capitole pendant deux ans, rien n'empêche de continuer, mais nous sommes ainsi faits que pour quelques-uns cela prend figure de catastrophe. Essayons de mettre les choses au point. L'événement ne dépasse pas en réalité un cas particulier Il faut toutefois réagir et se décider à prendre réellement ouvertement une attitude. On dira que je reviens sur un dada favori, et pourquoi pas ? Pour parler en proverbes comme les vieux sages, n'étant ni vieux ni sage on pourrait dire : Cent fois sur le métier.... ou encore enfoncez-vous ça dans la tête... ou encore : en tapant sur un clou on l'enfonce....

Le clou en question, c'est le principe du tandem. .

Le tandem fut à un certain moment une trouvaille, il stimula l'exploitation, il chatouilla les imaginations, il bouleversa les principes de l'exploitation, il a fait du bon travail, il a fait son temps. Ou plus exactement le moment actuel est incompatible avec le tandem.

Combien de fois l'avons-nous répété ? On voit le terrain citématographique bouché en certaines régions (Marseille notamment) alors que les journaux sont pleins de lamentations au sujet de la rareté de la production nouvelle.

La suppression du Capitole va certainement amener des « transferts », provoquer de nouveaux décalages, de nouvelles annulations, embouteiller encore plus les sorties, immobiliser des capitaux, donner au public l'impression que l'on se paie sa tête puisqu'il voit à Paris des productions terminer leur carrière dans des petites salles de quartier, alors qu'elles ne sont même pas annoncées ici.

Or, la disparition des salles couplées résorberait immédiatement cette anomalie sans absorber plus de films, au contraire. Plusieurs salles seraient immobilisées pendant plusieurs emaines, pendant ce temps-là elles laisseraient les autres films aux autres. Non seulement on n'utiliserait qu'une seule copie — et cela devient urgent puisque le nombre des copies disponibles va être encore réduit — mais cette copie se promenant moins de salle en salle, pouvant grouper dans le centre sa première et seconde vision, s'userait moins rapidement. Ce n'est probablement pas aux gens du métier qu'il faut apprendre que chaque sortie et entrée dans une cabine nouvelle est une dure expérience pour la pillicule. Puisque je suis en veine de proverbe : déménager c'est mourir un peu, est pleinement valable pour l'espèce des copies qui ont avantage à mourir le moins possible. Je sais que le distributeur aime la formule des tandems et des grandes salles, qu'il lui est toujours pénible d'envisager l'utilisation d'une salle considérée comme secondaire pour un «gros morceau» parce que les recettes hebdomadaires sensationnelles l'impressionnent toujours, même s'il est le seul. Le distributeur ne regarde donc jamais ses bordereaux ?

S'il les épluchait, il verrait que bien des chiffres merveilleux se réduisent à des affaires médiocres lorsque l'on « grimpe trop vite ».

Un million trop vite fait, enjambe les paliers des taxes et arrive à payer du 42 % (cela n'est pas réservé au tandem) et le million tout beau, tout doré laisse au fond de l'escarcelle un chèque de 300.000 alors que le contrat était très bien fait, le pourcentage plus que raisonnable. Ne parlons pas du résultat lorsque le contrat était misérable et qu'on l'a accepté pour sortir a tout prix. Chiffres et bordereaux en main, comparons avec une même somme d'un million réalisé avec une seule copie en plusieurs semaines. On a payé des taxes à des paliers inférieurs, l'affaire est bien plus intéressante. Elle paie. Au point de vue publicité, le film est resté bien plus longtemps à l'affiche, il marque dans l'esprit du public. A tort ou à raison le spectateur se dit : « Cela fait cinq semaines, six semaines qu'il est à l'affiche, il faut que cela soit bien », et la propagande automatique se fait.

Le tandem étouffe notre industrie, le tandem nous gêne aux entournures. Au moment où l'on dit que le public devient plus rare, le tandem indispose ce public qui irait plus souvent au cinéma s'il trouvait quatre programmes au lieu de deux dans quatre salles. Si on a dix spectateurs au lieu de cinquante, que l'on tâche donc de faire aller ces dix là cinq fois plus souvent au cinéma, ce n'est pas si arbitraire que cela peut en avoir l'air.

Si nous ne pouvons trouver dans notre corporation assez d'initiative, assez de cran, assez d'instinct de conservation pour opposer au tandem d'autres formules afin que ceux-ci disparaissent et libèrent le terrain, nous demandons que cette question soit étudiée. Elle le mérite, elle tombe aussi bien sous le coup d'une réglementation que les « accords de programmation » qui ne visent que le circuit alors que le tandem est un commencement de circuit quand il n'en est pas l'amorce, pour ne pas dire l'appat.

Nous sommes si routiniers que lorsqu'une innovation nous est imposée par quelqu'un qui a plus d'estomac que les autres, nous la rouillons aussitôt et nous la transformons en routine. Le tandem, révolution dans l'exploitation, idée audacieuse qui permit de splendides résultats est devenu une routine. Il donne aux gens l'impression d'être audacieux comme ces manèges forains qui donnent aux timorés la sensation innocente du danger couru... sans risque. Le tandem est un miroir aux alouettes, dont nous pouvions nous moquer lorsqu'il ne pesait pas trop lourdement sur nous. Si plus tard, en multipliant les sorties, en trouvant trois, quatre, cinq salles de première vision supplémentaires, si plus tard nous sommes à court... eh bien il sera toujours temps d'inventer une formule. Nous ne sommes pas très riches en imaginations, mais on en possède bien trois ou quatre, c'est plus qu'il n'en faut d'ailleurs nous n'en sommes pas encore là il y a devant nos portes un amoncellement une « queue » de films qui attendent leur tour. Paris qui les passe à l'heure n'se trouve pas encore « coincé » que je sache. Alors ? Un bon mouvement même s'il est un peu énergique.

⊙

Puisque nous en sommes aux clous à enfoncer.... et la S.A.C.E.M.? Il semble que les dernières expériences aient un peu re-

# MUTATIONS DE FONDS
## ET AUTORISATIONS DE FONCTIONNER

**ALPES-MARITIMES**

Il a été adjugé à M. Giaccardi un fonds de commerce de Cinématographe exploité à Antibes, rue Lacan, sous le nom de « Rex Cinéma » appartenant a M. Loubradou et ayant appartenu à M. Samsovici, ledit fonds vendu à la requête de M. Clerc, administrateur provisoire.

Oppositions : Reçues en l'étude de Me Gallais, notaire à Antibes, domicile élu.

Première Publication : *Le Progrès d'Antibes*, à Antibes, du 22 Mai 1943.

**VAR**

3 Mai 1943. — M. Marmisse (Georges), demeurant Quartier Saint Honorat, à La Seyne, est autorisé à exploiter une Salle cinématographique à Solliès-Toucas (Café du Pont).

21 Avril 1943. — M. Pélissier, demeurant à Bargemon, place Philippe-Chauvin, est autorisé à exploiter une Salle cinématographique dans les localités de Bargemon et de Caillan.

**HAUTE GARONNE**

22 Mars 1943. — Le Patronage Club des balanciers de Saint Michel, 214, route de Lombez, à Lardenne-Toulouse, est autorisé à exploiter une Salle Cinématographique, dénommée : « Cinéma paroissial », 214, route de Lombez, à Lardenne, près Toulouse.

**CORREZE**

16 Avril 1943. — M. Pouloux (Bernard), demeurant à Egletons, est autorisé à exploiter un Cinéma dans la localité de Lapleau.

**RHONE**

Mme Moncorge, veuve Gauthier, a fait apport à la société à responsabilité limitée « Cinéma Modern' 39 » de son fonds de commerce de Cinéma exploité à Lyon, 98, rue de l'Hôtel de Ville.

Oppositions: ancien Cabinet Reynard, 12 rue Terme, Lyon.

Première Publication: *La Gazette Judiciaire* à Lyon, du 21 Mai 1943.

**PARIS**

M. et Mme Villeneuve ont vendu à Mme Guibert, divorcée de M. Sauzier, un fonds de commerce de cinéma exploité à Paris, 106, rue de la Glacière.

Oppositions: Etude de Me Amy, notaire, 105, rue de la Pompe, Paris.

Première Publication : *Petites Affiches* du 19 au 21 Mai 1943.

**SEINE**

Mme Guichet Vve de Carrere a vendu à M. Zanfretta droit de bail de locaux situés à Stains 22, Avenue Charles-Perrin (actuellement Rue Charles Perrin), à usage de Cinématographe.

Oppositions: Chez M. G. L. Sommade, 14. Villa Danré, Saint-Denis.

Première Publication : *La Loi* du 18 Mai 1943.

— Mme Vve Jean-Baptiste Beynier, M. Jean Beynier, M. Maurice Beynier et Mlle Odette Beynier ont procédé entre eux au partage de biens leur appartenant dans l'indivision, par suite du décès de Jean-Baptiste Beynier, leur époux et père. Aux termes de cet acte il a été attribué à MM. et Mlle Beynier, chacun pour un tiers, un fonds de commerce de Cinématographe avec Patinoire et Bar, sous l'enseigne « Ciné Sports », exploité à Paris, 2, rue Chauchat.

Oppositions : Me Tollu, notaire à Charenton le Pont, 4, place Arthur-Dessault.

Première Publication : *Journal Spécial des Sociétés Françaises par Action*, du 22 Mai 1943.

**SOMME**

3 Mai 1943. M. Bernard Dufrieu, agissant pour son compte personnel, est autorisé à exploiter à Fressenneville, la Salle de Cinéma « Variétés ».

**SEINE-ET-OISE**

M. Martin a vendu à M. Jame son fonds de commerce de Cinématographe, « Bijou Cinéma », exploité à Sucy-en-Brie, 5, rue du Moutier.

Oppositions: au fonds vendu et au Cabinet de M. Teulon, 24, rue de Liège, à Paris.

Première Publication : *Les Petites Affiches de Seine et Oise*, du 19 mai 1943.

**COTES-DU-NORD**

17 Mars 1943. — M. Barrault (Jean), demeurant 23, rue Le Roy, à Nantes, agissant pour son compte personnel, est autorisé à exploiter à Flouaret, un Etablissement cinématographique, « Rex », sous réserve que la salle ait été agréée conformément aux dispositions du Décret du 7 février 1941.

**CHARENTE**

12 Avril 1943. — Mme Germaine Marteau, agissant pour son compte personnel, demeurant à Chevanceaux (Charente Maritime), est autorisée à exploiter un Cinéma à Baignes-Sainte-Radegonde.

**EURE**

19 Avril 1943. — M. Henri Eyrard, demeurant 4, rue de Joignay, Vitry sur Seine, est autorisé à ouvrir une Salle de cinéma à Tillières sur Avre, Hôtel du Lion d'Or.

**LOIR ET CHER**

3 Mai 1943. — M. Chapot (Raoul), demeurant à la Chapelle-Vendômoise, agissant pour son compte personnel en qualité de fondateur, est autorisé à exploiter une Salle de Cinéma dans cette commune.

**INDRE**

Mme Josselin (Françoise) épouse de Jules Tournaire a vendu à M. Crouzat la moitié d'un Fonds de Cinéma, dit « Cinéma du Café du Théâtre », exploité au Blanc.

Oppositions : Etude de Me Carllault, notaire au Blanc.

Première Publication : *La République du Centre*, au Blanc, du 8 Mai 1943.

**CHER**

11 Mai 1943. — M. Reboux (André) demeurant place Planchat, à Bourges, est autorisé à exploiter une Salle cinématographique à Avord.

**AUBE**

M. Kandin (Maurice) a vendu à M. Delalandre (Roland) son fonds de Tournée de projections cinématographiques, exploité à Bayel et Longchamp.

Oppositions : Me Chevillotte, Avoué à Bar-sur-Aube.

Première Publication : *Tribune de l'Aube* du 18 Mai 1943.

**AISNE**

Mme Vve Vast, née Laribe a vendu a M. Delatte son fonds de commerce de Cinématographe avec Buvette, exploité à Origny-Sainte-Benoite, 12, rue de la Croix.

Oppositions : Etude de Me Bertrand, notaire à Grigny-Sainte-Benoite.

Première Publication: *L'Argus* à Saint Quentin, du 21 Mai 1943.

# COURRIER (suite)

froidi les audacieux. Les échecs inquiètent les succès, laissent méfiant.

Une fois pour toutes, renonçons aux francs-tireurs qui font figure de héros, mais de dupes aussi, renonçons à nous appuyer sur des arguments qui restent trop souvent illégaux, alors que c'est à la base même, aux lois et décrets qu'il faut prendre la question. Des efforts isolés ne pourront jamais aboutir. Il doit être possible de grouper tous ceux qui veulent réagir contre la S.A.C.E.M. et quand j'envisage ce « groupe de défense » je pense que les auteurs peuvent et doivent en faire partie puisqu'eux aussi ont des intérêts en jeu et qu'il serait préférable pour eux de défendre ces intérêts, que de s'attacher à des miettes. Ce groupe pourrait sainement étudier une révision de la perception des droits, s'affranchir des parasites comme les dessinateurs de presse l'avaient fait en 1937. Faire payer à l'origine, aux producteurs des droits qui sont dus, en effet. Sans cela il n'y a pas de raison pour que dans dix ans nous ne soyons pas au même point, chacun se renvoyant la balle.

Il y a des questions plus graves à l'heure actuelle ?

Bel oreiller de paresse que cet argument! La question pour chacun est celle de son métier, de ses réactions et de son auto-défense, sinon qu'attendons-nous pour nous en aller coucher en attendant que ça s'arrange, que ça se dérange et que les poires nous tombent toutes fondantes dans la bouche ?

R. M. ARLAUD.



# COMITÉ D'ORGANISATION
## DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

**A MARSEILLE**

36, La Canebière

Tél. D. 74-22

Le Délégué Général ne reçoit que sur rendez-vous.

Le Chef de Centre reçoit les mardis et vendredis de 10 h. à midi, les autres jours sur rendez-vous.

### PRIME DU DEMI-SALAIRE AUX JEUNES GENS ASTREINTS AU SERVICE OBLIGATOIRE DU TRAVAIL

**A l'attention de tous les Chefs d'Entreprises de l'Industrie Cinématographique**

Le Service Social communique :

Jusqu'à présent, et en attendant l'institution d'un régime spécial d'allocations, il avait été conseillé aux employeurs de surseoir au paiement de l'indemnité d'éloignement aux jeunes gens des trois classes 1940, 1941 et 1942 appelés à partir travailler en Allemagne postérieurement à la loi du 16 février 1943.

Par lettre du 5 Mai 1943, adressée aux Inspecteurs divisionnaires du travail, M. le Ministre Secrétaire d'Etat au Travail vient de décider, en accord avec M. le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Economie Nationale et aux Finances, que le demi-salaire devrait être payé jusqu'à nouvel ordre, et depuis la date de leur départ pour l'Allemagne, aux jeunes gens des trois classes astreints au Service du Travail Obligatoire.

### FRAUDES SUR LES RECETTES DANS LES SALLES

Le Secrétaire Général du C. O. I. C. communique :

La Commission créée en vertu de la décision 44 pour réprimer les fraudes sur les recettes réalisées dans les salles a commencé ses travaux.

Cette Commission a examiné un certain nombre de dossiers, et le C. O. I. C. a déjà proposé à M. le Ministre de l'Information de prendre des sanctions qui seront publiées ici même ultérieurement et qui comportent des amendes au profit du Trésor et des interdictions définitives ou temporaires d'exercer une activité dans l'industrie cinématographique.

Les exploitants de salles cinématographiques ont donc le plus grand intérêt à veiller à ce que les billets soient à l'avenir délivrés très régulièrement.

Toute infraction relevée par nos contrôleurs sera sévèrement réprimée.

### ARRETE DU 15 AVRIL 1943 RELATIF A LA DIFFUSION DES FILMS D'INTERET NATIONAL

(J. O. du 11 Mai 1943)

Le chef du Gouvernement, Ministre secrétaire d'Etat à l'Information,

Vu l'article 1er de la loi du 26 Octobre 1940 portant réglementation de l'industrie cinématographique ;

Vu l'article 55 de la loi du 31 Décembre 1942 portant fixation du budget général de l'exercice 1943 ;

Vu la loi du 17 Novembre 1941 relative au régime des revues d'actualités cinématographiques,

ARRETE :

**Article Premier.** — Les distributeurs de films cinématographiques et les exploitants de salles de spectacles cinématographiques sont tenus d'assurer la diffusion des films d'intérêt national, classés comme tel par le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Information.

Le Ministre détermine le choix de ces films et les conditions de leur diffusion, par décision prise sur avis d'une commission composée d'un représentant des différents Départements ministériels visés par l'article 55 de la loi du 31 décembre 1942 et présidée par un représentant du Chef du Gouvernement.

Le Secrétariat de cette Commission est assuré par les soins de la Direction Générale de la Cinématographie Nationale.

**Article 2.** — Le régime de diffusion d'un film d'intérêt national de court métrage peut, suivant les dispositions des décisions visées à l'article précédent, être fondé notamment sur l'obligation soit de projeter ce film en supplément au programme normal des séances de spectacles cinématographiques, soit de le distribuer et exploiter dans les conditions applicables aux films de complément aux termes de la réglementation en vigueur. Le nombre des films d'intérêt national susceptible de bénéficier, en application des dispositions précédentes, du régime de distribution et d'exploitation des films de complément, ne pourra excéder vingt-six par année.

**Article 3.** — La Commission visée à l'article 1er aura également compétence pour proposer les sujets d'intérêt national à inclure dans les revues d'actualités cinématographiques éditées par la Société concessionnaire instituée par la loi du 17 Novembre 1941.

**A TOULOUSE**

SOUS-CENTRE

9, Rue Agathoise

Tél. : 256-81

de 14 h. à 18 h. 30

Bureaux ouverts de 9 h. à 12 h.

**Article 4.** — Le Directeur Général de la Cinématographie Nationale, agissant par délégation du Ministre secrétaire d'Etat à l'Information, pourra retirer l'autorisation prévue par l'article 1er de la loi du 26 Octobre 1940, à tout distributeur ou exploitant qui ne se conformerait pas aux dispositions des décisions prises en application du présent arrêté.

Fait à Vichy, le 15 Avril 1943.

Pierre LAVAL.

### TRANSPORT DE COLIS DE FILMS

Dans le courant du mois d'avril, le C. O.I.C. avait adressé au Secrétariat d'Etat à la Production Industrielle et aux Communications copie de la lettre qu'il avait envoyée au Directeur de la Société Nationale des Chemins de Fer au sujet des retards qu'éprouvent les envois de colis de films ainsi que les détériorations qu'ils subissent lors de leur manutention en cours de transport.

M. le Ministre secrétaire d'Etat à la Production Industrielle a informé le C. O.I.C. que la S.N.C.F. saisie par ses soins de cette affaire a fait connaitre que, dès qu'elle en a eu connaissance par l'intermédiaire de sa délégation technique à Vichy elle a immédiatement donné les instructions nécessaires pour que les directives déjà adressées en ce qui concerne l'acheminement rapide des colis de films soient rappelées au personnel intéressé et pour que toute recommandation utile soit faite afin que ces envois soient manutentionnés en cours de transport avec tout le soin désirable.

D'autre part, la S.N.C.F. a fait connaitre au C.O.I.C. qu'en ce qui concerne le refus de l'expédition de colis express de poids supérieur à 20 kilogs autres que les films, une dérogation devrait être demandée chaque fois qu'il serait nécessaire par l'intermédiaire du Secrétariat d'Etat aux Communications, Direction des Transports Hôtel Carlton à Vichy.

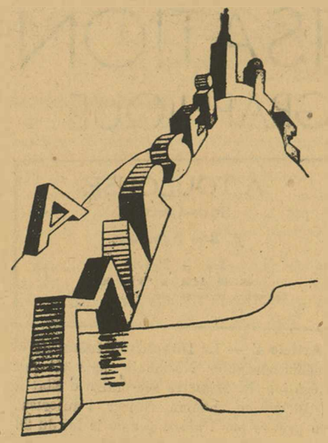

## Les Programmes de la Semaine.

PATHE et REX. — **Mademoiselle Swing** avec Jean Murat (Films Sirius). Exclusivité simultanée.

ODEON. — Sur scène : Lemercier dans **Phi-Phi.** Deuxième semaine.

RIALTO. — **Le Roman de Daniela**, avec Maria Cebotari (Films Sphinx). Exclusivité.

NOAILLES. — **Haut le Vent**, avec Charles Vanel (Ciné Guidi Monopole). Seconde vision.

CINEVOG. — **L'Affaire Styx**, avec Victor de Kowa (Tobis Films). Seconde vision.

MAJESTIC et STUDIO. — **La Duchesse de Langeais**, avec Edwige Feuillère (Cyrnos). Seconde vision simultanée.

### On a Présenté :

**La Sévillane** et **L'Irrésistible Rebelle** (Films Orion), dont vous trouverez le compte-rendu en rubrique « La Critique ».

### Présentations à venir

MERCREDI 9 JUIN

A 10 h. Etoile (Films Orion).

**L'Auberge de l'Abîme**, avec Roger Duchesne.

L'INTERMÉDIAIRE CINEMATOGRAPHIQUE du MIDI
**Cabinet AYASSE**
44, La Canebière - MARSEILLE
Téléphone COLBERT 50-02
VENTE ET ACHAT DE CINÉMAS ET DE TOUTES SALLES DE SPECTACLES
Les meilleures Références.

# RECETTES DES SALLES

**DU 19 AU 25 MAI 1943**

| | |
|---|---|
| PATHE (Lettres d'Amour) | 217.154 Frs. |
| REX (Lettres d'Amour) | 195.871 » |
| ODEON (Sur scène : Nuit de Barcelone et les 15 Diamants Noirs) | 273.064 » |
| CAPITOLE (La Femme Perdue), 3e semaine | 280.022 » |
| MAJESTIC (Feu Sacré) | 81.753 » |
| STUDIO (Au Gré du Vent) | 59.199 » |
| CAMERA (L'Affaire du Courrier de Lyon) | 44.903 » |
| CLUB (Un de la Légion) | 32.926 » |
| NOAILLES (Patricia) | 53.415 » |
| CINEVOG (La Fille de la Steppe) | 70.374 » |
| PHOCEAC (Le Dernier Round) | 45.714 |
| RIALTO (Les Ailes Blanches), 3e semaine | 99.465 » |
| COMŒDIA (La Chaleur du Sein) | 33.104 » |
| CINEAC PETIT MARSEILLAIS (Cartacalha) | 72.396 » |
| CINEAC PETIT PROVENÇAL (Narcisse) | 66.696 » |
| ECRAN (Sans Famille) | 12.936 » |

## SORTIES LÉGALES

conformément à la décision N° 14 du C.O.I.C.

| Titre du Film | Date de Sortie | SALLE | Agence | * |
|---|---|---|---|---|
| * P. : Présentation. E. : Exclusivité. | **MARSEILLE** | | | |
| L'Auberge de l'Abîme | 9 juin | Etoile | Films Orion | P. |
| Alerte aux blancs | 16 Juin | Rialto | Miol-Cinéma | E. |
| Voyag. de la Toussaint | 16 Juin | Pathé Rex | Francinex | E. |

### BILLETS EN ROULEAUX OU EN ACCORDEONS.

Une information concernant un distributeur automatique de billets livrés en rouleaux a pu laisser entendre à certains exploitants que ce système « en rouleaux » était obligatoire en suite des instructions du C.O.I.C. Nous tenons, à la demande de la Société Contrôles Automatiques, qui livre une caisse distributrice de billets réglementaires, à préciser que rien n'a été modifié dans les consignes du C.O.I.C. Elles prescrivent formellement un nouveau mode de distribution interdisant la souche. Mais ce mode peut être indifféremment en rouleaux ou en pliage accordéon. Les directeurs qui ont passé leur commande n'ont donc en aucun cas à la modifier, ce qui ne pourrait qu'en retarder la livraison. Quant aux autres, libre à eux de choisir s'ils n'ont pas de machine distributrice, sinon qu'ils se conforment aux nécessités de l'appareil choisi. Nous espérons maintenant que tout malentendu est éliminé.

*La FILLE de la MADELON*
avec
Henri Garat - Aimos - Ninon Vallin
TOUJOURS UN GROS SUCCÈS
C'est une Sélection Film De Koster
ROBUR-FILM 44, Rue Sénac, Marseille
Tél.: Lycée 32-14.

### ETES-VOUS BIEN ASSURES ?

Il est rappelé aux exploitants de la région du Midi que M. Maurice Bataillard (81, rue Paradis, Tél. Dragon 56-81 et 50-93) qui dirige depuis plus de douze ans le Service d'Assurances de la Fédération Générale des Associations de Directeurs de Province, est à leur disposition pour tout ce qui concerne leurs assurances professionnelles ou privées, qu'ils soient ou non assurés par son entremise et que ses études, devis, conseils et consultations sont donnés en toute objectivité, à titre entièrement gratuit et sans qu'il en résulte pour l'exploitant quelque engagement que ce soit.

La hausse constante de valeur, les obligations édictées par le C.O.I.C., comme l'évolution de la jurisprudence, nécessitent une attention toute particulière en cette matière et il est du plus grand intérêt pour les exploitants de s'en remettre à la compétence d'un professionnel spécialisé.

**APY**
PEINTURE
DÉCORATION
ATELIERS : 74, Rue de la Joliette
BUREAUX : 2, Rue Vincent-Leblanc
Tél. C. 14-84 MARSEILLE

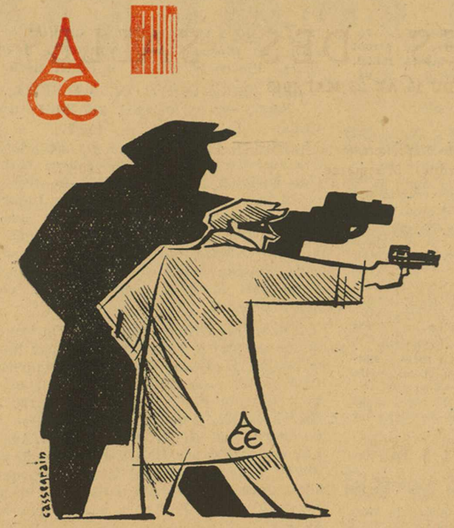

UN CRIME STUPÉFIANT

à Marseille
Tandem
JUIN 9
Majestic - Studio
MERCREDI
1943

UNE PRODUCTION UFA

**REVUE DE L'ÉCRAN", N° 98 du 5 Mai 1933.**

Débordant de notre cadre habituel dans celui du théâtre, à l'occasion du succès remporté à Paris par deux collaborateurs de *La Revue de l'Ecran*, Pierre Ogouz consacre son éditorial aux pièces *La Sonate Inachevée*, de Gaston Mouren et *Ce qui pouvait être*, du même en collaboration avec Gabriel Bertin.

ASSOCIATION DES DIRECTEURS, pages officielles. — Reproduction d'une circulaire du Ministre de l'Education Nationale, précisant les conditions dans lesquelles il peut être dérogé aux articles du Code du Travail, interdisant l'emploi dans les représentations publiques, des enfants âgés de moins de 13 ans. Peut-être trouverez-vous instructif, ou amusant, d'en relire l'essentiel :

1° Les autorisations de faire jouer ou figurer des enfants de moins de treize ans ne seront accordées que pour des représentations dont les dates seront par avance indiquées ;

2° Sauf pour les pièces appartenant au répertoire classique, ces autorisations ne seront jamais accordées du 1er octobre au 15 juillet, pour d'autres jours que le mercredi et le samedi, s'il sagit de représentations en soirée, et le jeudi et le dimanche, s'il s'agit de représentations en matinée.

3° Ces autorisations ne pourront être accordées qu'à des enfants âgés de onze ans révolus et qui produiront un certificat délivré par le directeur d'une école publique ou d'une école privée régulièrement ouverte, ledit certificat devant attester que ces enfants fréquentent assidûment l'école.

A ces demandes d'autorisation, et à l'appui de ces demandes, devra être joint le manuscrit de la pièce, ou tout au moins une analyse assez complète du scénario, accompagnée du texte intégral des rôles d'enfants. Pour permettre l'examen de l'ouvrage, la demande sera présentée par le Directeur du théâtre, quinze jours au moins avant la première représentation.

Les enfants autorisés à figurer au théâtre, doivent être accompagnés, soit de leur père ou de leur mère, soit d'une personne responsable envers les parents. Ils disposeront de loges séparées, dont l'accès sera interdit au personnel du théâtre, les habilleurs exceptés.

LES PRESENTATIONS, par A. de Magini :

Universal Film (*La Maternelle*, avec Madeleine Renaud, Henri Debain, la débutante Paulette Elambert, Mady Berry et Alice Tissot.

J. Zenenski-Thaon (*L'Ange du mal*, film polonais).

Critique, dans le même numéro, des *Surprises du Divorce*, avec Mauricet, Maximilienne, Nadine Picard, Léon Belières, Simone Héliard, Louis Blanche et Charles Lamy, *Les Folies de l'Escadrille*, avec Spencer Tracy, George Cooper, William S. Boyd et Ann Dvorak et *Mlle Josette ma femme*, avec Annabella, Jean Murat, Pierre Etchepare et Edith Mera.

LES PROGRAMMES DE MARSEILLE. — Sortie en exclusivité des films suivants:

*Théodore et Cie* (2e et 3e semaines d'exclusivité); *Blonde Venus*, avec Marlène Dietrich ; *Les Surprises du divorce*, *Arsène Lupin*, avec John et Lionel Barrymore; *Occupe-toi d'Amélie*, avec Jean Weber et Renée Barbout ; *Mademoiselle Josette, ma femme*, avec Annabella et Jean Murat (2 semaines) ; *Les vingt huit jours de Clairette*, avec Armand Bernard.

COURRIER DES STUDIOS. — On tourne, on prépare : *Tout pour rien*, par René Pujol; *Le Grand Bluff*, par Maurice Champreux ; *La Bataille*, par Tourjansky ; *Etre ou Flane*, par Marc Allégret ; *Un Certain M. Grant*, par Roger le Bon ; *Casanova*, par Henry Fescourt ; *L'Agonie des Aigles*, par Marcel Pagnol et Jean Mamy ; *Le Château de la Terreur* (qui allait devenir *Quelqu'un a tué*), par Jack Forrester ; *L'Ordonnance*, par Tourjansky, etc...

PROPOS DEPLACES, d'A. de Magini sur les incidents qui marquèrent la sortie d'*Extase*, et sur les manifestations de Bernard Lecache, demandant, par la voie des actualités de Mr Tanenzapf-Natan, le boycottage des films de la Ufa.

Et en terminant, relevons cet écho :

Selon *La Cinématographie Française*, 33 théâtres parisiens se sont transformés en cinémas depuis 1927.


ZENITH FILMS

La Direction du "RIALTO" de Marseille, préférant aux autres les Films à succès et à longue série, avait choisi, entre autres, des œuvres comme

**LE MASQUE NOIR ET LA COURONNE DE FER**

Pour continuer une nouvelle production **" ZENITH "** passera au RIALTO à partir du **16 Juin**

# ALERTE aux BLANCS

avec

**ISA MIRANDA**

DISTRIBUE par Midi Cinéma Location MARSEILLE



# LES FILMS DE PROVENCE

*après*

**Madeleine SOLOGNE**
**Jean MARCHAT**
**Pierre RENOIR**

dans

# L'APPEL DU BLED

Un Film de **Maurice GLEIZE**

avec

**Gabrielle DORZIAT**
**Jacques BAUMER**
**Pierre MAGNIER**
**AIMOS**

*et ...*

**Gaby MORLAY**

et

**Jacques DUMESNIL**

dans

# LES AILES BLANCHES

Un Film de **Robert PEGUY**

avec

**Marcelle GENIAT**
**Jacques BAUMER**
**Pierre MAGNIER**
**Irène CORDAY - Lysiane REY - René DUPUY**
**Charles LEMONTIER - Jacqueline BOUVIER**

et

**Saturnin FABRE**

*vous présentent...*

MIREILLE BALIN
SESSUE HAYAKAWA
et
JACQUES DUMESNIL
dans

# MALARIA

Mise en scène de Jean GOURGUET
avec
Jean DEBUCOURT de la Comédie Française - Charles LEMONTIER
Paul DEMANGE, MAUPI, Michel SALINA, VIGUIER
avec
Michel VITOLD
et
Alexandre RIGNAULT

Gaby MORLAY et FERNANDEL
Charles TRENET
dans

# LA CAVALCADE DES HEURES

Un film d'Yvan NOÉ
avec
une multitude de vedettes.

C'est une réalisation
de ...
... FRANCE-PRODUCTION

et vous annoncent ...

## LES FILMS DE PROVENCE

Distributeur des EDITIONS E. CAPELIER
131, Boulevard Longchamp, MARSEILLE - Tél. NAT. 42-10

# Je suis un Spectateur...

Je n'y comprends plus rien du tout. Je n'arrive plus à être à l'heure au cinéma. On m'a expliqué que des séances avaient été supprimées et qu'en conséquence, les salles du centre ne donneraient plus qu'une séance en matinée... Moi, je veux bien. J'entre donc, l'autre jour dans un cinéma à deux heures et demie... Je m'assieds... J'attends, j'attends. Je demande à l'ouvreuse pourquoi on ne commence pas, s'il y a panne d'électricité ou indisposition de l'opérateur, ou si le film vient d'être interdit par la censure. Elle me répond que non, que ce n'est pas l'heure, la séance unique commençant à trois heures. Après tout, pourquoi une matinée ne commencerait-elle pas à quinze heures ? C'est tout ce qu'il y a de logique, c'est rationnel il n'y a vraiment pas lieu de protester.

Le jour suivant — cela tombait sur une semaine où j'allais au cinéma tous les jours — je prends tout mon temps, je sirote mon café, je vais chez le coiffeur, j'arrive tranquillement à quinze heures précises, dans un autre établissement... Et je rate tout le documentaire et la moitié des actualités. J'interpelle une ouvreuse encore une fois, je lui demande si l'opérateur devait aller chez son dentiste plus tôt qu'à l'ordinaire, si on avait loué la salle ce jour là après la représentation, elle me répond : « Pas du tout, Monsieur, c'est l'heure, nous commençons à 14 h. 30 très précises »... J'ai longuement réfléchi à la question et je ne vois pas de raison majeure qui empêche de « lever le rideau à quatorze heures trente très précises », vraiment aucune raison, mais enfin je n'en vois pas la moindre qui s'oppose à ce que tous ces Messieurs les Directeurs se mettent d'accord pour avoir une similitude dans leur horaire. Est-ce que vraiment cela les dérangerait si fort de faire un petit effort dans ce sens ou attendent-ils qu'on leur donne des ordres précis ?

Vous me direz qu'il faut vraiment avoir l'esprit grincheux et mal tourné pour s'offusquer de ce manque de politesse, que depuis que je fréquente les cinémas, j'ai déjà eu l'occasion d'en voir bien d'autres et que tout comme je consulte l'horaire avant de prendre un train (ce qui n'est pas vrai, je téléphone aux renseignements) je n'ai qu'à lire les journaux où je trouverai à n'en pas douter l'horaire. C'est curieux comme nous avons les mêmes réflexes, c'est exactement ce que j'ai fait... Et je n'ai rien trouvé.

On disait naturellement que tous les films qui passaient cette semaine était justement à l'unanimité « profondément humains », on assurait que nous allions voir ce que nous n'avions jamais vu, mais nulle part on ne signalait à quelle heure se passeraient d'aussi sensationnels événements.

En somme charbonnier est maitre chez lui, chacun fait ce qu'il veut sans être obligé d'en informer son voisin, si un directeur veut se faire du cinéma pour lui tout seul, il est bien libre de commencer quand bon lui semble et de cacher soigneusement cette heure H. Mais nous autres là dedans, qu'est-ce que nous faisons ? De quoi avons-nous l'air ? D'une fameuse bande de gogos. A plus ample réflexion, je n'aime pas du tout ça.

D'ailleurs puisque je parle de cette question d'horaire, j'ai subi autre chose que je n'aime pas énormément non plus. C'était un spectacle d'entr'acte. On nous a présenté des tas d'entr'actes, des en musique et des pas en musique, des avec des ouvreuses qui vendaient des bonbons et des sans ouvreuses et sans bonbons. Enfin quoi, on nous a montré tout ce qu'il y avait de mieux comme entr'acte dans la maison. Natuellement, pour nous reposer, on nous a donné de temps à autre un peu de cinéma. Naturellement, on va me traiter de plaisantin, de farceur et de peu sérieux individu. Eh bien voici le menu, qu'on en juge : Actualités, entr'acte, reportage France en Marche, entr'acte, documentaire, entr'acte après quoi le grand film.

Mon ami le directeur à qui j'expliquai la chose, m'a raconté que le « grand film » devait être trop court et que son collègue avait cru bien faire en ajoutant des entr'actes. Pour me convaincre il m'asséna cet argument : « Sans cela, tu serais sorti de la salle beaucoup trop tôt et tu te serais cru volé ». Eh bien qu'est-ce qu'il lui faut ? Quand j'aurai un restaurant j'essaierai le truc, entre chaque service je ferai défiler devant mes clients des assiettes vides en leur expliquant : « C'est les restrictions, mais vous aurez vides ou pleins le nombre de plats voulus. »

Ces gens qui ont si peu de fantaisie dans l'exercice de leur métier, dans la présentation de leur camelote, dans leur publicité, en montrent une bien grande là où elle n'a que faire.

Peut-être souhaitent-ils par leur obstination vaincre notre idée fixe d'aller au cinéma quand même, malgré eux, malgré leur mépris... Ils finiront bien par y arriver, mais, en attendant, je n'aime pas ça.

MODESTE PARFAIT.


L'Exploitant prudent a commandé à temps, une

CAISSE AUTOMATIQUE

"SECUREX"

il ne sera pas pris de court.

Dépositaire exclusif :
MIDI-CINEMA-LOCATION
Boulev. Longchamp. MARSEILLE

AGENCE TOULOUSAINE DE SPECTACLE
2, Rue Aubuisson - TOULOUSE
Téléph. 217-04
Ventes - Achats - Locations - Gérances
SALLES DE CINÉMAS ET DE SPECTACLES

CHEZ
Charles DIDE
35, Rue Fongate — MARSEILLE
Téléphone : Lycée 76.60
vous trouverez
TOUTES FOURNITURES DE MATÉRIEL DE CABINE
Pièces détachées pour Appareils de toutes marque
AGENT DES
APPAREILS SONORES "UNIVERSEL"
CHARBONS LORRAINE
Cielor-Orlux
Mirrolux
et du Matériel BROCKLISS Simplex

Premières nouvelles ! merveilleuses nouvelles pour ceux qui ont traité à temps...

Une carrière ahurissante qui restera mémorable dans l'histoire de l'exploitation...

A PARIS
7ème Semaine d'exclusivité
au MADELEINE

A LYON
3ème Semaine d'exclusivité
au PATHÉ - PALACE

A ANGOULEME
On refuse du monde à chaque séance
au FAMILY

CH. PALMADE
9, Rue des Arches
LYON
FR. 55-68

FILMS CHAMPION
76, Boulevard Longchamp
MARSEILLE
NAT. 64-19

FRANCE DISTRIBUTION
17, Rue Latérale Raynout 4
TOULOUSE
T. 224-78

# ECLAIR-JOURNAL

*a présenté le 25 Mai*

à MARSEILLE au "CINEAC"

**RENÉE SAINT-CYR**
**JULES BERRY**
**SATURNIN FABRE**

dans

# MARIE-MARTINE

avec

**BERNARD BLIER**

*Un film extraordinaire !...* *Un formidable succès !...*

*Plus de 2 millions dans les premiers jours d'exclusivité*
**Au PARAMOUNT**
*à* **PARIS !**

**TOULOUSE**
10, rue Claire-Pauilhac

ECLAIR JOURNAL

**LYON**
22, rue de Condé

**MARSEILLE**
103, rue Thomas




# LA CRITIQUE

## Marie Martine.

**Film français d'après un scénario de Jacques Viot adapté et dialogué par l'auteur. Mis en scène d'Albert Valentin, interprété par Renée Saint-Cyr, Jules Berry, Saturnin Fabre, Sylvie, Hélena Manson, Jean Debucourt, Michel Marsay, Jeanne Fusier-Gir, Hélène Constant, Marie Louise Godart, Mona Dol, Marguerite Deval et Bernard Blier.**

**RESUME.** — Marie Martine a été victime d'une erreur judiciaire. Enfant recueillie par une dame de compagnie, elle travaille dans la même maison que sa « marraine ». Or, la jeune fille de la maison est fiancée, et le fiancé vient rejoindre dans sa chambrette la petite domestique, si bien qu'un jour la fiancée les surprend et tue le jeune homme. Marie Martine s'enfuit, laissant croire à sa culpabilité. Un romancier plus ou moins louche la voit « sauter le mur » la recueille, puis soudain inquiet l'envoie dans un hôtel et la « vend » à la police. Marie-Martine est condamnée, fait trois ans de prison, pendant lesquels la véritable coupable se suicide. A sa sortie, Marie-Martine rencontre un brave provincial qui s'intéresse à elle, l'emmène chez lui et va l'épouser. Marie-Martine est la lumière de cette maison, la vieille mère aveugle s'attache à elle... Mais les ragots vont leur train et le romancier de naguère, raconte dans un roman à scandale ce qu'il sait de Marie-Martine. Retrouvant la jeune femme, il se dévoile assez ignoble, et retrouvant le secret de l'histoire, qu'il ignorait encore, il va tout raconter au mari... Un autobus providentiel lui passe sur le corps, la vieille meurt. Elle aussi a compris mais elle fait promettre à Marie-Martine de ne rien dire... et sur ce secret que rien ne viendra plus révéler, le jeune couple commence une vie nouvelle et heureuse.

**REALISATION.** — Ce film ne pourra passer inaperçu et fera même passablement parler de lui parce qu'Albert Valentin a repris une forme de découpage que le cinéma n'avait résolument adoptée qu'une fois dans **Thomas Garner**, les exemples comme **Sans Lendemain**, restant dans le cadre « évocation d'un souvenir ». L'exposé commence par la fin, le roman de **Marie-Martine** vient de paraître. Le romancier retrouve son héroïne et apprend comment elle a commencé une vie nouvelle, puis la vieille mère comprend une partie du secret. Après seulement une autre scène nous apprend que **Marie-Martine**, a fait de la prison, enfin l'enquête personnelle du romancier éclaire le début de l'histoire, le drame, le suicide de la coupable et ces scènes de début, ménagées jusqu'à la fin, précèdent immédiatement les dernières images. Cette forme de récit, réserve une valeur de mystère, une allure de roman policier à un exposé, à une histoire par ailleurs assez simples avec de larges concessions à la forme mélodramatique qui réussit si bien, en ce moment, au cinéma général et à Renée Saint-Cyr en particulier. Au milieu de tout cela qui, par ailleurs, est un travail consciencieux et assez heureux. Albert Valentin a réussi une scène de tout premier ordre, dans son rythme, son éclairage, sa présentation funambulesque, c'est celle entre l'oncle (Saturnin Fabre) et le jeune homme (Bernard Blier). Ce passage appuyé sur un dialogue d'une philosophie pittoresque et peut-être facile est d'une veine excellente.

**INTERPRETATION.** — Renée Saint-Cyr se spécialise dans les femmes perdues et régénérées; elle aligne une belle série d'épaves retrouvées... mais elle a prouvé, recettes en main, combien les filles mères, victimes sociales qui essaient de devenir femme du monde en dépit de la méchanceté ambiante, avaient plus de succès encore que les garces et les filles tout court, celles qui sont perdues et pas retrouvées. Il est probable que sa distinction flatte le spectateur, puisqu'il marche en dépit des moyens assez monocordes de l'interprète. Jules Berry est un vilain monsieur; comme il est heureux pour la corporation des vilains messieurs, qu'il y ait Jules Berry pour les représenter, ils finissent par bénéficier d'une certaine indulgence. Que dire de Sylvie, sinon qu'elle est mère, aussi aveuglément (bon, encore un « mot » involontaire) dévouée à son bon gros Bernard Blier qu'elle le fut à son Charles Trénet. Bernard Blier se sort avec honneur de son rôle puisqu'on ne le trouve pas benêt, quant à Saturnin Fabre quel bonhomme ! insupportable bonhomme mais sa scène unique étoffe toute cette histoire. Il n'a rien à voir avec l'action, et sa seule et rapide présence la fait rebondir. Le visage inquiet, buté et inquiétant d'Hélène Manson entraine son personnage plus loin qu'il n'est réellement écrit. Cette comédienne a le sens du drame, du drame refoulé. elle sera quelque jour la grande vedette d'une aventure grand-guignolesque. Debucourt connait son métier, si je n'aime pas sa tête c'est purement personnel. Jeanne Fusier Gir fait démarrer l'action sur une note burlesque — évidemment — et Michel Marsay, avant de mourir, vient s'essayer dans le genre beau garçon, intermédiaire entre le beau jeune premier classique et l'élégant équivoque à la Troubetzkoi, ce qui n'est déjà pas si mal. Marguerite Deval a bien du métier mais on ne l'a guère fait venir au studio que comme récitante pour amorcer un passage du

R. M. A.

## Défense d'aimer.

**Film français d'après l'opérette Yes mis en scène par Richard Pottier avec Suzy Delair, Paul Meurisse, Gabriello, Louis Salou, Jean Rigaux, Josée Bisbal, etc...**

**RESUME.** — Charlotte Michaud, dite Totte, est manueure à Paris dans l'un des immenses et luxueux hôtel Gavard. C'est un petit bout de femme pleine d'entrain et d'idées on ne peut plus ingénieuses. Elle a trouvé le moyen d'en faire profiter le directeur des hôtels Gavard en correspondant anonymement avec lui. Mais ce grand patron Gavard a un fils fainéant et bon à rien comme dit Totte. Ce fils est l'amant d'une écervelée qui vient de lui faire acheter une roulotte. Dieu merci, le père Gavard veille au grain. Il a décidé de faire épouser à son fils une riche héritière sud américaine. Maxime Gavard manifeste une tentative de rebellion contre la volonté paternelle. Sur le conseil de la belle écervelée il décide de faire un mariage blanc qui le libèrera de la sud-américaine. Et c'est Totte qui après l'avoir copieusement injurié accepte de devenir sa femme pour quelques jours. Ils partent donc pour un vague état où les mariages sont accomplis dans un temps record. Mais ils sont partis sans argent. Après maintes péripéties, ils réussiront à s'unir devant la loi, juste au moment où le père Gavard qui a enfin retrouvé leurs traces débarque dans cette ville de rêve. Mais, nouvelle surprise, Maxime s'aperçoit qu'il aime Totte et qu'aussi brusquement il se sent devenir un homme. Il met K. O. deux champions de catch, il va trouver son père et lui signifie clairement que personne ne pourra la lui enlever. Etonné puis conquis par cette subite énergie, le père Gavard apprend au même moment que Totte est également sa mystérieuse correspondante. Tout ce monde se retrouve dans le train de Paris et c'est là que le père Gavard félicitera à la fois sa belle-fille et sa correspondante.

**REALISATION.** — C'est très agréablement fait par Richard Pottier dont l'habileté n'est plus à démontrer. La musique de Maurice Yvain fournit le prétexte à de très charmants airs qui sont chantés par Suzy Delair, par Paul Meurisse et à l'occasion par des chœurs inattendus. L'histoire amusante, soutenue par un dialogue extrêmement facile mais aux

effets certains, est assurée d'un très appréciable succès. La formule emprunte à l'opérette ses plus grands charmes. Les scènes entre Gabriello et Paul Meurisse qui sont de loin les meilleures, sont irrésistibles.

**INTERPRETATION.** — Suzy Delair, « Mila Malou » du **Dernier des Six**, revient dans un rôle de manucure délurée dont elle se tire à merveille. Elle a de plus, une fort jolie voix et ses chansons sont excellentes. A ses côtés Paul Meurisse, le pince sans rire et le blagueur à froid est remarquable en fils à papa indolent puis énergique. On connait Gabriello et tout le parti qu'il peut tirer de sa bafouillante diction. Il est irrésistible. Louis Salou, Jean Rigaux, Guillaume de Sax et Mona Goya complètent cette brillante équipe. Tous ces gens-là jouent avec brio une histoire sans prétentions mais follement amusante. Et, à la réflexion, est-ce bien sans prétentions ?

## La Sévillane

**Film français, tiré de l'œuvre de Juan Ors de Navarro, mis en scène par André Hugon, interprété par Antonita Colomé, Jean Chevrier, Charpin, Marguerite Moreno et Jean Toulout.**

**RESUME.** — Une petite gardeuse de chèvres est aimée (avec passion puisque cela se passe en Espagne) par le fils d'un gros propriétaire espagnol. Elle rencontre Pépé le gitan qui s'éprend d'elle, cette rencontre la décide à tenter sa chance et on la retrouve dans une boite de nuit dont le guitariste est fou d'elle.

Pendant ce temps, le jeune homme riche a quitté la maison paternelle, accompagné de son oncle, il devient encore plus riche, retrouve la gardeuse de chèvres devenue grande vedette sous le nom de la Sévillane. Entre temps le guitariste a volé et tué pour elle et se trouve un petit peu en prison. La Sévillane écoute d'une oreille beaucoup plus sympathique le jeune homme riche. Le père, tout comme dans la **Dame au Camélias** vient lui dire : Auriez-vous l'obligeance de me rendre mon fils ? Mais comme cela se passe en Espagne où l'on est beaucoup plus passionné que poli le père s'en va bredouille. Il faudra qu'il meure pour convaincre ce fils. Du reste le dit fils copieusement trompé, au profit de Pépé le gitan entre autres, était en train de comprendre. La Sévillane assez malmenée par Pépé, « coincée » entre le guitariste libéré et ce Pépé pas commode du tout (on croit que les deux hommes vont se massacrer mais on se trompe) revient implorer son pardon. Mais le fils digne, noble et trop tardivement repentant, rit sardoniquement et lui dit : « Va-t-en ». Comme malgré tout cette fille là est plus docile qu'on pourrait se l'imaginer, elle part. Bien fait pour elle.

**REALISATION.** — Il y a longtemps qu'André Hugon fait du cinéma. Michel Duran avait même trouvé pour ses films un substantif type, il les appelait des hugoneries. On ne perd pas une si vieille habitude, pourquoi lui demanderait-on de changer, il faudrait qu'il change de nom. Alors c'est très bien comme ça, qu'il continue. Après tout ça ne gêne personne, même pas le spectateur. Du reste le spectateur, depuis que Mérimée a écrit **Carmen** sait que dans une histoire espagnole, il trouvera de la passion, du sang et des taureaux. Comme Hugon homme de métier n'a négligé aucun accessoire, tout va bien.

**INTERPRETATION.** — Il n'y a aucune raison pour que Jean Chevrier ne fasse quelque chose de bien, il est mâle, il a une belle voix, il a eu de bons rôles. Marguerite Moréno et Jean Toulout sont des comédiens à qui on n'a plus rien à apprendre. Charpin aussi a du métier, et des manies, et puis il se croit toujours un peu Panisse, tant mieux puisque c'est ce qu'il a fait de mieux. Antonita Calomé est une jolie fille, il est possible qu'elle fasse du cinéma plus tard. On ne sait pas le nom des autres, ça ne fait rien, c'est même un bien pour eux.

## L'Irrésistible Rebelle

**Film français de metteur en scène non nommé, interprété par Jean Tissier, Roland Toutain, Andrex, Gaston Modot, Jeanne Fusier Gir, Georgette Tissier, Winna Winfried, Geneviève Soria.**

**RESUME.** — Trois scénaristes et leur secrétaire doivent en une nuit « pondre » un film. Ils sont sans un sou, l'affaire arrive bien. Ils n'ont pas l'air très riches en idées non plus, et mettent péniblement sur pieds une histoire qui tient de **Tarzan** et de **Charlemagne.** Avant d'avoir trouvé la fin, ils reçoivent un coup de téléphone du producteur leur disant de ne pas se fatiguer : plus d'argent, plus de film. C'est tout. Eh oui, et c'est probablement là l'originalité secrète de ce film : c'est tout.

**REALISATION.** — Deux bonnes idées, d'abord l'idée originale qui aurait pu être drôle, si nos trois scénaristes et en définitive le quatrième (le vrai) avaient eu de l'imagination et, dans l'île déserte, celle qui fait vendre à Roland Toutain les noix de coco et produits divers un prix astronomique à sa compagne qu'il va ruiner, lui prouvant ainsi la vanité de la fortune. A part ça ? L'atmosphère de fatigue des quatre personnages au petit jour est parfaitement transmise, nous la ressentons au fond de nos os.

**INTERPRETATION.** — Que voulez-vous qu'ils fissent ? Ils se sont tous posé la question et l'ont résolue par la loi du moindre effort, c'est ce qu'ils avaient de mieux à faire. Georgette Tissier elle, a voulu « en mettre et en mettre ». Qu'est-ce qu'elle risquait, elle n'avait rien à perdre.

Roland Toutain est le jeune premier imaginaire, il saute sur les arbres et montre ses cuisses et son thorax. Dans cet ordre d'idée Winna Winfried lui tient tête (si l'on peut dire). C'est une bien belle fille et après tout on ne se demande pas si ce n'est pas uniquement pour nous en convaincre que l'on a fait ce film.

**R. M. A.**


GRANET — MAISONS FLATIN GRANET & Cie & GRANET-RAVAN RÉUNIES — RAVAN

service extra rapide Paris Marseille service groupage

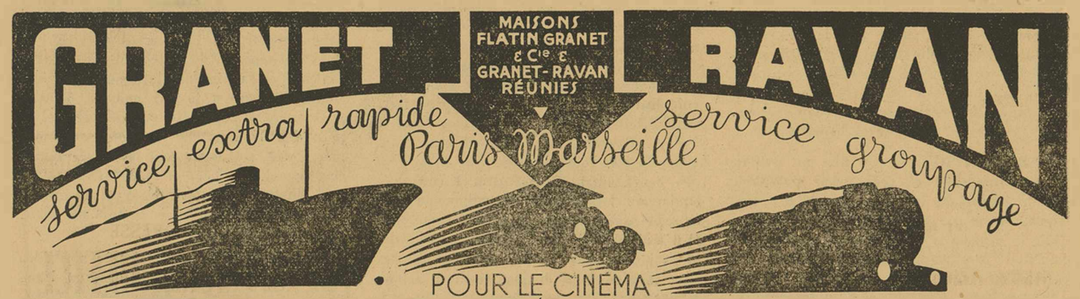

POUR LE CINÉMA

GRANET-RAVAN VOUS RAPPELLE QU'IL EST SPÉCIALISÉ DANS LE TRANSPORT DES FILMS EN SERVICE RAPIDE DE PARIS A MARSEILLE ET LA DISTRIBUTION SUR LE LITTORAL .....

MARSEILLE 5 ALLÉES L GAMBETTA TÉL. NAT. 40-24, 40-25
ALGER 5 RUE COLBERT TÉLÉPHONE : 10-06
PARIS 40 RUE DU CAIRE TÉLÉPH : GUT. 65-77
TUNIS 35 RUE ES SODIKIA TÉLÉPHONE : 40-77
LYON 5 RUE PUITS GAILLOT TEL. BURDEAU 22-67
ORAN 13 Bd CHARLEMAGNE TÉLÉPHONE : 206-16
NICE 9 R. MARÉCHAL PÉTAIN TÉLÉPHONE : 236-69
CASABLANCA 32 R. DE COMPIÈGNE TÉLÉPHONE 06-23




### CHRISTINE SODERBAUM DANS « LA VILLE DORÉE »

C'est dans l'*Etrange disparition de Mrs Laurence*, de Veit Harlan, que parut pour la première fois Christine Söderbaum, cette jeune actrice suédoise adoptée par le cinéma allemand, et qui est devenue Mme Veit Harlan. On l'a revue dans *Cœur Immortel* dans *Le Juif Suss*, dans *Le Grand Roi*. On admire sa puissance d'expression dramatique : dans les scènes pathétique du *Juif Suss* elle est bouleversante. Dans *La Ville Dorée*, elle incarne le peronnage d'une jeune fermière, jeune fille rêveuse mais paysanne solide. Tentée par l'aventure, elle se sauve jusqu'à la grande ville, y connait de graves déboires et trouve au retour à la ferme paternelle, l'achèvement de son destin. Elle donne à ce rôle un relief, une saveur, d'une justesse remarquable. Solidement campée, fière de ses beaux atours, coquette avec ses soupirants, elle est ardente et courageuse. C'est un rôle d'une force singulière.

### YVAN NOE EXPERIMENTE LUI-MEME SES METHODES DE RAPIDITE

« L'Homme-Eclair », ainsi que l'a baptisé si justement un journaliste, va tourner à Paris, et comme tout ce qui concerne Yvan Noë, cela s'est décidé en deux minutes. Ayant appris que des studios étaient libres incessamment à Paris et ayant rassemblé ses acteurs en un tournemain, Yvan Noë décida de tourner là-bas les scènes de *La Cavalcade des Heures* avec Pauline Carton, Jacques Baumer, Charpin, Mady Berry dont aucun ne pouvaient quitter Paris en ce moment.

Après deux ou trois coups de téléphone, Yvan Noë prit ses assistants, script-girl, secrétaires par la main, et les voici dans le train, luttant eux aussi contre le temps pour pouvoir mener à bien les prochaines scènes de ce film qui aura bien été de bout en bout une « Cavalcade ».


MALGRÉ LES ÉVENEMENTS,

CINEMATELEC

29, Boulevard Longchamp

MARSEILLE Tél. N. 00-66

CONTINUE A LIVRER

tout ce qui concerne

LE MATERIEL DE CINEMA

Pièces détachées et Accessoires

ET EFFECTUE TOUTES RÉPARATIONS

MÉCANIQUE ET DÉPANNAGE

Matériel et Pièces

ERNEMANN ZEISS-IKON

Tickets

"AUTOMATICKET,,


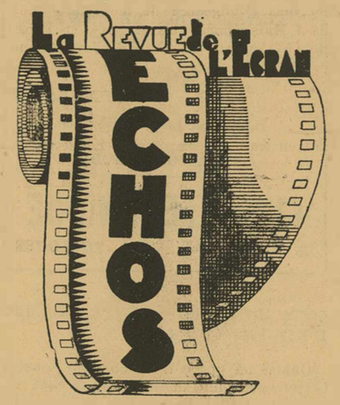


### ERREUR D'AIGUILLAGE

Dans *L'Homme de Londres*, le film que vient de réaliser Henry Decoin d'après un des meilleurs romans de Simenon, Fernand Ledoux campe, avec une saisissante vérité, une remarquable sobriété de moyens, un personnage d'aiguilleur de la S.N.C.F. C'est un brave homme de père de famille dont la vie semble devoir continuer toute droite jusqu'à la retraite déjà prochaine. Mais un déplorable concours de circonstances l'aiguille sur une mauvaise voie. Induit en tentation par le hasard, il commet un vol dont les conséquences, irrésistiblement l'entraînent jusqu'au crime. Il pourrait échapper à la justice des hommes, mais sa conscience se révolte; il veut payer sa dette, il va se constituer prisonnier... Tel est le sujet de *L'Homme de Londres*, qu'on peut considérer comme une des plus brillantes réussites du cinéma français d'après guerre.


FILMS RADIUS

130, Bd Longchamp - MARSEILLE

Tél. Nat 38-16 et 38-17

ont les films qui classent une salle

TRAGEDIE IMPERIALE

UN DU CINEMA

et

LA NEIGE SUR LES PAS


### LA REALISATION DE « DOUCE » EST COMMENCEE

Claude Autant-Lara a donné le premier tour de manivelle de son nouveau film *Douce*, comédie dramatique tirée du roman de Michel Davet, adaptée et dialoguée par Jean Aurenche et Pierre Bost. Odette Joyeux, Madeleine Robinson, Marguerite Moréno, Jean Debucourt de la Comédie Française, Roger Pigot, Gabrielle Fontan, Marthe Mellot, Francœur, Bever sont parmi les interprètes de cette nouvelle production.

### NE COUREZ PAS DEUX LIEVRES A LA FOIS

Ce sage conseil ne semble pas être goûté par l'héroïne *La Double Vie de Lena Menzel*. Cette charmante jeune fille en quête d'un emploi en trouve deux du même coup et les accepte d'un cœur léger... Elle sera dessinatrice le jour et secrétaire la nuit, trouvant encore le moyen de dormir dans l'intervalle que lui laissent ses deux fonctions...

Mais elle touchera double salaire, ce qui est fort contraire aux lois sociales et se fera néanmoins pardonner cette incartade par le directeur de l'usine, dont tout laisse à penser qu'elle épousera le fils...

C'est Hilde Krahl, l'un des plus beaux espoirs du film européen, qui incarne Léna et son double. Tour à tour coquette, séductrice habile, puis secrétaire tout occupée de son travail, Hilde Krahl en tromperait bien d'autres que le sympathique ingénieur à qui Mathias Weimann prête son visage viril !

Et pour une fois, le proverbe mentira... Mais il est vrai que Léna laissera ses deux emplois pour un troisième, bien plus plaisant : celui d'épouse !

### UN MOYEN DE LOCOMOTION QUI SE REMARQUE...

Pour tourner *L'Escalier sans Fin*, qu'il réalise d'après un scénario original de Charles Spaak, Georges Lacombe a dû faire appel à de nombreux collaborateurs hors du cinéma. C'est ainsi que pour le spectacle de music-hall et de cirque qui prend place dans le scénario, Georges Lacombe a engagé le fameux écuyer Carré qui participe aux prises de vues avec son célèbre cheval dressé. Mais comment voulez-vous qu'il aille au studio avec son cheval ? Un seul moyen pratique se présentait à lui et il l'a adopté tout de suite : tous les matins et tous les soirs on peut voir dans les rues de Paris un cavalier peu banal qui traverse les quartiers les plus populeux tout en faisant faire à son cheval des acrobaties bizarres. Inutile d'ajouter que Carré fait sensation et qu'il est parfois pour quelque chose dans les brusques attroupements qui se forment du côté de la rue de la Villette...


Pour vos Intermèdes, Attractions Numéros de Music-Hall

UNE ADRESSE

SPECTACLE OFFICE

(L. FERAUD) Créé en 1918

Jean VIAL

Directeur

(Licence Internationale)

5, Rue Pavillon - MARSEILLE

D. 05-19

## MILA PARELY SERA-T-ELLE LA VEDETTE DE 1943 ?

Pourquoi pas ? Son physique et son talent lui permettaient de prétendre à la première place. Il arrive cependant qu'une artiste supérieurement douée attende longtemps l'accès à « la vedette ». Ce fut le cas pour celle-ci. Comédienne sensible, intelligente au suprême degré, d'une beauté séduisante, originale Mila Parely vient d'être « découverte ». Désormais plus de repos pour elle ! Depuis *Monsieur des Lourdines* que nous verrons prochainement, elle a tourné *Les Roquevillard, Filles de l'Exil et Tornavara*. Dans chacun de ces films, elle est une autre sans pourtant cesser d'être elle-même, et passe, avec une aisance surprenante, d'un genre à l'autre, prouvant ainsi la diversité d'un talent dont toutes les ressources doivent être employées.

Oui, Mila Parely pourrait être la vedette de 1943...


Établissements

**RADIUS**

130, Boul. Longchamp - MARSEILLE

Tél. N. 38-16 et 38-17

TOUTES FOURNITURES POUR CINÉMA.


## « 25 ANS DE BONHEUR » UN FILM ETOURDISSANT DE GAIETE ET D'ENTRAIN

*Vingt-Cinq ans de Bonheur* qui vient d'être transposé à l'écran est devenu un film étourdissant de gaîté, d'ironie et de tendresse. Les innombrables quiproquos, les malentendus, l'action amusante et animée, qui, à chaque seconde, apporte l'imprévu au fil d'un dialogue amusant et de bon aloi, divertit par cent trouvailles le spectateur qui assiste, ravi, à cette brillante comédie, animée par l'inénarrable Jean Tissier, Denise Grey, Annie France, Gabriello, Roquevert, Reybaz, etc....

*Vingt-Cinq ans de Bonheur* vous garantit 90 Minutes de fou-rire !


LES ASSURANCES FRANÇAISES

*Risques de toute nature*

DIRECTEUR PARTICULIER

**Maurice BATAILLARD**

81, rue Paradis, 81 — MARSEILLE

Tél. : D. 50-93



INSTALLATION DE CABINE

16 m/m et 35 m/m

HORTSON

A.N.M. 43

FILM RADIO

LANTERNES PEERLESS

LIVRAISON RAPIDE

**CINÉ TECHNIQUE**

20, Rue Caffarelli, 20 — TOULOUSE


## POUR UNE FOIS, GINETTE LECLERC N'EST PAS UNE VAMP !

Quand on aperçoit le nom de Ginette Leclerc dans une distribution de film, on se dit tout de suite : « Ah, voilà encore une femme fatale qui va tourmenter le malheureux héros de l'histoire!». Il faut bien dire en effet que les réalisateurs avaient un peu abusé de son sex-appeal et lui avaient vraiment trop souvent fait jouer des vamps sans cœur et sans raison. Le *Chant de l'Exilé* apporte une heureuse diversion dans cet ordre d'idées, car le personnage de Dolorès que Ginette Leclerc incarne dans ce film est loin d'être un personnage de femme fatale. Il s'agit d'une fille malheureuse qui est exploitée par un tenancier de bar sans scrupules. Dolorès est une fille aguichante, bien sûr, et Ginette Leclerc y montre beaucoup de séduction, mais elle a aussi du cœur. C'est elle qui, tout en étant follement amoureuse de Lucien Galas, tirera Tino Rossi d'un mauvais pas, uniquement par honnêteté et sentiment. Dolorès changera un peu Ginette Leclerc de ses créations habituelles et nous en serons heureux.


L'ENFANT DE TROUPE

(Ceux de demain)

avec C. Rémy - Ninon Vallin

et le petit prodige Gabriel Farguette

LE FILM PUBLIC PAR EXCELLENCE

C'est une Sélection Film De Koster

ROBUR-FILM 44, Rue Sénac, Marseille Tél.: Lycée 32-14.


## FRANÇOIS VILLON

Nous apprenons que Pierre Mac Orlan qui vient de terminer les dialogues de *L'Ancre de Miséricorde*, travaille actuellement à un scénario sur François Villon d'après une nouvelle qu'il a fait paraître il y a quelques années.


CHARBONS de PROJECTION

SOCIÉTÉ FRANÇAISE AEG AGENCE de MARSEILLE

6, BOULEVARD NATIONAL — TÉL. NAT. 54-56


## UN NOUVEAU DOCUMENTAIRE LE J. K. RAYMOND-MILLET

Sur un scénario de M. Joseph de Pesquidoux, de l'Académie Française, J. K. Raymond-Millet vient de terminer un petit film d'atmosphère paysanne authentique : *Gens et Coutumes d'Armagnac*.

Tout un village a prêté son concours à la naissance de ce documentaire, acceptant de tourner du matin au soir (et beaucoup de paysans et de paysannes avaient plus de 80 ans !), et le soir encore de répéter, d'apprendre les scènes du lendemain... Tout cela avec une conscience, un dévouement, une volonté de bien faire, vraiment émouvants.

Des chants d'Armagnac, qui rappellent étrangement les complaintes arabes, ont été enregistrés sur place.

La Radiodiffusion Nationale a séjourné en Armagnac en même temps que la troupe cinématographique, pour composer un reportage radiophonique.


Pour renouveler vos Jeux de photos publicitaires

ADRESSEZ-VOUS AU

**Studio AUDRY**

CLICHÉS

RETOUCHES

PUBLICITÉ

4, Place de la Bourse

MARSEILLE

Téléphone : DRAGON 43-98


## SEANCE DE SPIRITISME AU STUDIO

Pénombre sur le plateau... Au milieu d'un salon bourgeois, on reconnait assis autour d'une table ronde les mains bien posées à plat comme il se doit, Suzanne Dehelly, Jacqueline Gautier, Deniaud, J. J. Delbo, Robert Dhery et Raymond Cordy.

Les visages sont tendus. On est en train d'invoquer l'esprit de *Feu Nicolas*.

Soudain l'obscurité ! Et brusquement l'esprit manifesta sa présence... de la manière que vous verrez dans une des scènes les plus drôles de *Feu Nicolas* dont on termine actuellement la réalisation.


LA REVUE DE L'ECRAN

43, Boulevard de la Madeleine

R. C. Marseille 76.236.

MARSEILLE

Edition A (Corporative)

Directeur Propriétaire : A. de Masini

Secrétaire Général : R.-M. Arlaud.

Secrétaire Rédaction : Gef Gilland

Abonnements l'An : France : 70 Frs

Editions A et B couplées : 125 Frs.

C. C. P.: A. de Masini, Marseille 46.662

*Le Gérant* : A. DE MASINI.

Imprimerie MISTRAL — Cavaillon.



# LES GRANDES MARQUES du CINÉMA

**MIDI Cinéma Location** MARSEILLE

17, Boulevard Longchamp

Tél. N. 48.26

**ALBA-FILMS**

60, Bd Longchamp

Tél. : N. 00.55

Chèques Postaux 844.95

MARSEILLE

AGENCE MERIDIONALE DE LOCATION DE FILMS

50, Rue Sénac

Tél. Lycée 46-87

CINÉ GUIDI MONOPOLE FILMS MARSEILLE

53, Rue Consolat

Tél. : N. 27-00

Adr. Télég. GUIDICINE

FRANCE ACTUALITÉS

113, Bd Longchamp

Tél. : N. 57-21

MARSEILLE

FRANCINEX

FERNAND MERIC

25, Bd Madeleine.

Tél. : N. 62.14

FMM

FILMS M. MEIRIER

32, Rue Thomas

Téléphone N 49 61

LES FILMS DE PROVENCE

131, Boulevard Longchamp

Tél. : N. 42.10

**ROBUR FILM**

Maison Fondée en 1926

J. GLORIOD

44, Rue Sénac

Tél. Lycée 32-14

SOCIÉTÉ SIRIUS

AGENCE DE MARSEILLE

53, Boulevard Longchamp

Tél. : N. 50-80

REGINA

DISTRIBUTION

54, Boulevard Longchamp

Tél. N 15-13 — Adresse Téleg. REGIDISTRI MARSEILLE

GUY-MAÏA FILMS

44, Boulevard Longchamp

Tél. : N. 15.00 15.01

Télégrammes : MAIAFILMS

PATHE - CONSORTIUM - CINEMA

90, Boulevard Longchamp

Tél. N. 15-14 15-15

EXCLUSIVITÉ DES GRANDS FILMS F. JEAN CINÉA FILM MARSEILLE 81 Rue Sénac 81

Tél. Lycée 50.0

CYRNOS FILM SCFD DISTRIBUTION

20, Cours Joseph-Thierry, 20

Téléphone N. 64-

HELIOS FILM DISTRIBUTION

117, Boulevard Longchamp

Tél. N. 62-59

Films CHAMPION

76, Boulevard Longchamp

Téléphone N. 64-19

Les Films de WORMS

120, Boulevard Longchamp

Tél. N. 11-60

FIFAS

FILMS Angelin PIETRI

76 Boulevard Longchamp

Tél. N. 64-19

PRODIEX

D. BARTHES

73, Boulevard Longchamp. 73

Téléphone N. 62-80

CINÉ RADIUS SÉLECTION DES MEILLEURS EXCLUSIVITÉS

130, Boulevard Longchamp

Téléphone N. 38-16

12 lignes

FÉDÉRATIONS D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE DISTRIBUTION

AGENCE DE MARSEILLE

109, Boulevard Longchamp

Tél. Nat. 65-96

ALLIANCE CINEMATOGAPHIQUE EUROPEENNE

52, Boulevard Longchamp

Tél. : N. 7-85

LES FILMS SPHINX

39, Boulevard Longchamp

Tél. Nat. 27.46

IRGOS FILMS

50, Rue Sénac, 50

Tél. Lycée 46-87

UNIVERSAL FILM S.A.

Distributeur de

UNIVERSAL PICTURES

AGENCE DE MARSEILLE

62, Boulevard Longchamp

Tél. Nat. 56-50

Les Films PARIS

AGENCE MARSEILLE

102, Bd Longchamp

Tél.: National 06-76 et 27-56

AGENCE DE TOULOUSE

31, Rue Boulbonne

Tél.: 276-15.

TOBIS

AGENCE DE MARSEILLE

43, Rue Sénac

Tél. : Lycée 71-89

# ET LES AGENCES REGIONALES

# ADRESSES

## TECHNIQUE • ORGANISATION • MATERIEL

"SCODA"
LE FAUTEUIL DE QUALITÉ
Usine à Marseille
Ets RADIUS, 130, Bd Longchamp

POUR VOS FOURNITURES
adressez-vous aux ÉTABLISSEMENTS
**Charles DIDE**
45 Rue Fongate, MARSEILLE
Tél. Lycée 76-60
Agent du Matériel Sonore "UNIVERSEL"
Agent du matériel BROCKLISS SIMPLEX

LECTEURS DE SON
Kolster Senior
Lanternes Automatiques
Amplificateurs
Installations Complètes
**CINÉ-TECHNIQUE**
20, Rue Caffarelli
TOULOUSE. — Tél. 230-96

PROJECTEURS - LANTERNES
ÉQUIPEMENTS SONORES
KLANGFILM
Système Klangfilm Tobis
SIEMENS FRANCE
1 Boulevard Longchamp
Tél.: N. 54-43

Ction Cinématographique
Cabine — Laboratoire
Parlant format réduit
"BL 16"
DEMANDEZ NOTICE
**MADIAVOX**
12-14, Rue St-Lambert
Tél.: Dragon 68-21
MARSEILLE

APPAREILS SONORES "UNIVERSEL"
AGENTS GÉNÉRAUX
**Etabl. RADIUS**
130, Bd LONGCHAMP
Tél.: N. 38-16 et 38-17

Tout le MATÉRIEL pour le CINÉMA
**CINÉMATELEC**
29, Bd Longchamp
MARSEILLE
Tél.: N. 00-66.
Réparations Mécaniques
Entretien — Dépannage

AUTOMATICKET
CONTROLES AUTOMATIQUES
Agence Sud-Est
**CINÉMATELEC**
29, Bd Longchamp
MARSEILLE

à l'entr'acte...
**PIVOLO**
le bâton glacé savoureux et avantageux.
58, rue Consolat
Tél. N. 23-91. MARSEILLE

LECTEURS DE SON
STARYL
SYSTÈME SONORE
"DT. 40"
**Ets. FRANÇOIS**
GRENOBLE Tél. 26-24

Lumière & Son
55 Bd de la Liberté - Tél. N.55-48
PARIS - MARSEILLE
Tout matériel cinéma
projection
amplification
sonorisation
dépannage
installation
transformation

**CHARLES DUCARRE**
Agent Général de la Revue de l'Ecran pour la Suisse
•
Kursaal 25 - Montreux (Suisse)

**Ets BALLENCY**
Constructeur
TRANSFORMATIONS ET RÉPARATIONS
TOUT LE MATÉRIEL DE CINÉMA
AU PRIX DE GROS
36, Rue Villeneuve (ex-22)
Tél.: N. 62-62

POUR VOS CLICHÉS... ET VOS DESSINS...
Consultez LA Sté DES Photograveurs Réunis
Tél. Dragon 72-37
71, RUE PARADIS — MARSEILLE

**CINÉ-ARC**
Concessionnaire Exclusif pour le Sud-Est
CHARBONS SIEMENS CIPLARC
rue Melchior de Vogüé
NICE - Tél. 871-85
4 Rue de l'Etoile, Marseille
Tél.: Colbert 12-56

CHARBONS DE PROJECTION
LAMPES ÉLECTRIQUES
APPAREILLAGE
**AEG**
Sté Française AEG
6, Bd National, MARSEILLE
Tél.: N. 54.56.

DIRECTEURS !
pour toutes vos
**ATTRACTIONS**
en intermèdes
Voyez
L'UNION ARTISTIQUE
— MANAGERS —
Vedettes en exclusivité
41, Rue Vacon. Tél.: D. 24-24
MARSEILLE

**SIEMENS - FRANCE**
S. A.
DÉPARTEMENT
**KLANGFILM - TOBIS**
1, Bd Longchamp
MARSEILLE. Tél.: N. 54-43

ELECTRO - ACOUSTIQUE
pour
Prise de Son et Projection
Amplificateurs Spéciaux
Moteurs pour HF et BF
Multicellulaires
**C.A.I.R.E.**
7, Rue Foncet, 7 — NICE
Tél.: 861-64

**VERNIFILM**
12, Rue Thomas, 12
National 50-29
VERNISSAGE des COPIES NEUVES

L'IMPRIMERIE au service DU CINEMA
**MISTRAL**
C. SARNETTE
Successeur
à CAVAILLON
Téléphone 20.

**VERNIFILM**
12, Rue Thomas, 12
National 50-29
DERAYAGE
NETTOYAGE
DEGRAISSAGE
des
COPIES USAGÉES

## LES GRANDES FIRMES FRANÇAISES DE PRODUCTION

FRANCE PRODUCTION
2, Bd Victor-Hugo, 2
Tél. 896-15 NICE

**SOCIÉTÉ DE PRODUCTION et DE DOUBLAGE DE FILMS**
24, Allées Léon Gambetta
MARSEILLE